

### LE MOT DU PRESIDENT

Et voici que les fêtes de Pâques sont derrière nous... il est vrai que le calendrier les a placées en avance cette année ! L'hiver, mais était-ce un hiver (?) est déjà du passé et a fait place à un printemps précoce qui a ressemblé à un début d'été avant les giboulées...!! N'y aurait-il plus de saisons ? Ces conditions climatiques sont aussi confuses, semble-t-il, que notre climat électoral (et ce n'est pas moi qui l'écris mais la plupart des médias !) avec des résultats de municipales - en attendant le méli-mélo des européennes - dont on ne sait préciser si Pâques nous a envoyé de beaux oeufs ou de belles cloches !!!!

Le contact n° 10 que vous avez en mains vous donne un aperçu de l'activité de votre Amicale et du dynamisme de certains... puisque hélas je ne puis écrire de tous... !

Trois manifestations se sont succédées depuis notre Sainte Barbe :

- la réunion de dégustation de vins fins avec plateaux de fromages et galettes des rois en janvier dernier à Orléans La Source,
- la sortie au Parc animalier des Yvelines près de Rambouillet en février,
- le dîner amical de la délégation Paris Ile-de-France qui s'est tenu rue Barbet de Jouy à Paris en mars.

J'ai eu la chance et le plaisir d'assister à ces trois manifestations et en revenant tardivement de la dernière, par le train sur Orléans, j'évoquais leur bilan amical.

Voici des réunions d'un genre très différent et qui s'adressaient aux camarades d'Orléans et des environs pour la première, à ceux d'Orléans et Paris pour la deuxième, et enfin à ceux de Paris Ile-de-France (et pourquoi pas d'Orléans !) pour la dernière... D'autre part, ces sorties bien organisées par leurs initiateurs ont toutes été vraiment réussies tant sur les plans gastronomique et touristique que, et c'est le principal, sur le plan de la chaude ambiance et de la convivialité... mais toutes souffraient d'un commun dénominateur... le petit nombre de présents...

Ceci dénote une certaine désaffection des amis vis-à-vis de notre Amicale et c'est une question qui a été longuement débattue au dernier Conseil d'Administration qui s'est tenu le 14 mars. Un certain nombre d'idées et de projets ont été avancés et vous serez tenus au courant de leur évolution.

En attendant, notez sur votre calendrier la date du dimanche 11 juin prochain où l'Amicale vous invitera à assister à notre grande fête d'été qui aura lieu très probablement dans des carrières à CHEMERY près de CHEVERNY. Le programme vous sera adressé vers la fin du mois d'avril.

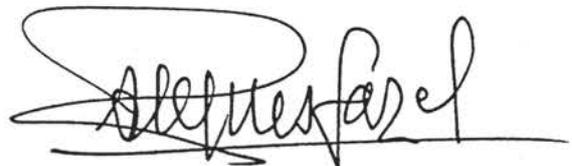
Avant de terminer, j'attire votre attention sur notre bulletin de liaison "Contact" qui s'efforce de s'améliorer avec de nouvelles rubriques et notamment ces fameuses planches photographiques qui intéresseront beaucoup d'anciens et de jeunes anciens n'est-ce-pas ! et il y aura une suite...

Enfin, je voudrais vous faire bénéficier de jolis vers recueillis par Jacqueline COUPAT et qu'elle avait mis en exergue sur sa convocation de la dernière réunion à Paris.

Il avait cherché toute sa vie  
Avec des appareils si compliqués...  
Il était fier de manipuler ces "machins-là",  
Avec des plans, des budgets, des projets,  
Des rapports, des thèses et des publications.  
Il cherchait "sur la vie",  
Minutieux et patient :  
Il "a-na-ly-sait les phénomènes"

Et puis un jour après bien des jours,  
Il s'est agenouillé auprès d'un brin d'herbe,  
Il a caressé le front de son vieil oncle  
Paralysé depuis soixante ans,  
Et il a écrit  
Au crayon  
Sur un vieux papier :  
La vie a envie de vivre.

et l'Amicale aussi, à bientôt et bien amicalement à tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. F. S.', with a large, sweeping flourish above the letters.

COMPTE RENDU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 14 mars 1989

Etaient présents :

Jacques GAZEL  
Roland PIERROT  
Emmanuel CHIMAY  
Léon DELBOS  
Ignace DARCHEVILLE  
Henri GALLE-CAVALLONI  
Claude GUILLEMIN  
Jacqueline COUPAT  
Marcel COLLIEN

Sauveur PAPPALARDO  
Gérard PIBAULT  
Brigitte SANGNIER  
Yves CHOULEUR

Etaient absents :

Gustave CORNET  
Gustave M'BEMBA  
Georges CAMBRAY

La séance est ouverte à 8h45 par Jacques GAZEL qui présente l'Ordre du Jour.

I - Lecture du dernier compte rendu du Conseil d'Administration du 11 octobre 1988

Questions posées par Emmanuel CHIMAY et Henri GALLE-CAVALLONI quant à la nécessité pour l'Amicale d'avoir un local au BRGM ainsi que l'échec répété de différentes actions destinées à attirer de nouveaux adhérents.

Ces deux questions seront reprises et débattues dans l'étude de l'Evolution du fonctionnement de l'Amicale (paragraphe 6).

Par ailleurs, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II - ACTIVITE DES DELEGATIONS REGIONALES

Jacqueline COUPAT informe le Conseil qu'un dîner-rencontre aura lieu vendredi prochain 17 mars au Ministère de l'Industrie. Une vingtaine de personnes devraient y participer ; les membres du Conseil qui voudraient s'y joindre seront les bienvenus.

Le Conseil regrette par ailleurs, l'absence de Marcel BOURGEOIS, président-délégué de la section MEDITERRANEE qui n'a pu assister à la présente réunion.

III - FETES ET MANIFESTATIONS

Mis à part la sortie à SANCERRE qui doit suivre ce Conseil, la seule manifestation prévue actuellement est la fête d'été du 11 juin prochain qui doit se dérouler à CHEMERY (CONTRES), près de CHEVERNY.

Plusieurs questions restent posées : minimum de 50 participants exigé. Doit-on "animer" la fête ? Marcel COLLIEN a trouvé un animateur pour 2 400 francs. Lecture des menus proposés.

Brigitte SANGNIER, qui a connu cet établissement en 1984, émet des réserves sur plusieurs points qui lui ont paru nettement insuffisants. De toutes façons, Marcel COLLIEN et Ignace DARCHEVILLE s'y rendront fin mars pour tenter de s'informer et se faire une opinion.

#### IV - SITUATION FINANCIERE

Etat remis à chaque membre présent ; rien à signaler.

Pour les cotisations encore impayées, la situation à ce jour se présente ainsi :

- pour l'année 86 : 30
- pour l'année 87 : 62
- pour l'année 88 : 104.

#### V - CONTACT

Exposé d'Ignace DARCHEVILLE qui parle de son projet d'insertion de photos anciennes tirées des archives des Arts Graphiques et montrant différents agents en activité il y a.... 20 à 30 ans.

Enumération des divers articles prévus pour le prochain numéro. Un rectificatif d'annuaire est en cours d'impression et ses feuillets pourront s'insérer dans l'annuaire actuel dont une réédition complète pourra être envisagée pour la fin de l'année.

VI - EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DE L'AMICALE posée en début de séance à la lecture du compte rendu du dernier Conseil.

Jacques GAZEL serait favorable à la transformation de l'Amicale "des Anciens" en une Amicale du B.R.G.M. tout simplement, afin de pouvoir intéresser les "actifs".

Claude GUILLEMIN et Roland PIERROT énumèrent les difficultés probables d'une telle entreprise, notamment au niveau des rapports avec certains groupes existant déjà au sein du B.R.G.M. La question reste donc à étudier.

Pour ce qui est de la nécessité pour l'Amicale d'avoir un local à La Source, Claude GUILLEMIN pense qu'il faut réunir une sorte de "table ronde" qui comprendrait : le Directeur Général, Claude BEAUMONT, Georges GERARD, Georges LIENHARDT et notre Président Jacques GAZEL. Ce dernier va donc essayer de mettre sur pied une telle réunion.

VII - PROJET RAID-LOIRE B.R.G.M. exposé de M. DUERMAEL qui fait le point des démarches entreprises auprès de 1 800 sociétés nationales.

Monsieur DUERMAEL pense qu'il faudrait aussi établir des contacts directs par connaissances et relations avec des responsables sportifs d'entreprises, mieux à même d'être intéressés. Une plaquette est distribuée à cet effet auprès des membres présents.

Monsieur DUERMAEL indique en outre que les frais engagés pour le RAID pourraient être couverts par l'acceptation d'une vingtaine d'entreprises de participer au projet. La Fédération canoë-kayak se chargerait, pour sa part, d'une diffusion auprès de ses clubs.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30. La prochaine réunion (du Bureau) aura lieu le mardi 11 avril à 14h00 à La Source.

## LES MANIFESTATIONS 1989

### VISITE DU PARC ANIMALIER DES YVELINES

La visite du parc animalier des Yvelines, organisée par notre ami Georges CAMBRAY, a eu lieu comme prévu, le samedi 18 février 1989.

Les participants au nombre de 19 (Région Parisienne et Centre) se retrouvèrent par leurs propres moyens au restaurant "La Remarde" à Saint Arnoult en Yvelines, où un repas agréable fût servi.

Ensuite, vers 13h30, tout le monde convergea vers le parc animalier, situé en Forêt de Rambouillet.

Jumelles au poing, appareil photo en bandoulière, vêtements et chaussures appropriés à une bonne marche à travers les 200 hectares du parc, nos participants par petits groupes partirent aussitôt à la recherche des sangliers, cerfs, chevreuils et autres en liberté. Bien que le ciel fût nuageux avec une petite pluie le matin, l'après midi fût agréable et propice à la marche à travers bois.

### FETE ANNUELLE 1989 DE L'AMICALE

Réservez votre dimanche 11 juin 1989 pour assister à votre "Fête annuelle 1989".

Elle aura lieu dans les caves du Domaine vinicole de "La Grande Brosse" à CHEMERY (41) situé entre CONTRES et SELLES SUR CHER, dans une ancienne carrière de pierres de plus de 3 km de galeries et datant de plus de 10 siècles.

Elle a servi à la construction des plus prestigieux châteaux et cathédrales de la Loire, entre autres Chambord, Cheverny situés à quelques kilomètres de là.

Il est prévu, la visite commentée d'une partie de ces galeries, un déjeuner dans les caves et un après-midi dansant avec notre animateur habituel.

Aux "Caves de la Grande Brosse" en plein coeur de la Sologne viticole, vous pourrez au cours du repas, apprécier les vins du Domaine (Vins de Touraine) et éventuellement les acheter à des prix intéressants.

Plus de détails vous seront communiqués par un prochain courrier, dans le début du mois de mai.

### RAID-LOIRE

La première course nationale inter-entreprise en canoë, agréée par la Direction Générale et le Comité d'Entreprise du BRGM, à laquelle l'Amicale des Anciens apporte son appui, s'organise activement.

Plus de 1 800 entreprises nationales ont été contactées par de la publicité et invitées à participer à cette manifestation.

Les responsables d'activités (voir bulletin n° 9) s'affairent en ce qui concerne leurs responsabilités et bon nombre de démarches sont déjà réalisées.

Nous faisons toujours appel aux bonnes volontés pour apporter une aide et un soutien aux organisateurs dont la tâche est lourde et assurer un succès à cette entreprise audacieuse, en recherchant et en proposant des sociétés susceptibles d'y participer, ou en se portant volontaire pour tenir des rôles d'aides et de contrôles durant l'épreuve.

Pour se procurer les plaquettes publicitaires et les bulletins d'inscription ainsi que pour faire acte de volontariat, prendre contact au 38.64.36.85.

---

### AVIS DE RECHERCHES

Nous avons eu la chance, malgré des transferts nombreux d'archives et aussi le départ depuis déjà plusieurs années d'anciens agents réalisateurs (M. BONNEAU, Mme KANDJAN, M. PIANA) de retrouver un certain nombre de documents photographiques, réalisés à des époques diverses par le "service Photographique du BRGM".

Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'évoquer par ces documents, les événements et leurs acteurs à des époques qui se situent maintenant au moins à 30 années.

Dans les trois pages qui suivent, cette première série de photos retrace l'époque où le B.R.G.M. avait pour sigle BRGGM et occupait les bâtiments de la rue de la Victoire.

D'autres séries seront publiées dans les prochains bulletins (réunions des journées dites de septembre, Noël au BRGM, Sainte Barbe, médailles du travail, pose de la première pierre du centre scientifique et technique de La Source, etc.).

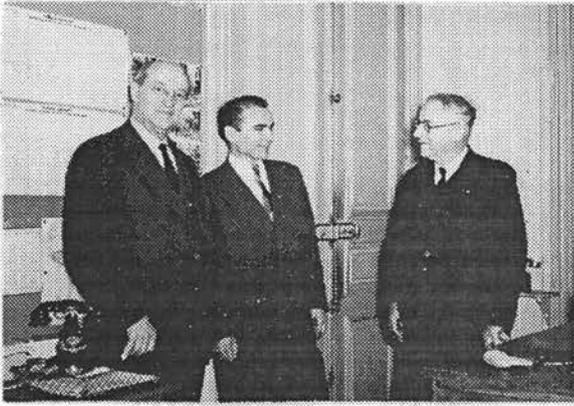
Nous faisons appel à nos adhérents pour tout d'abord, qu'ils nous disent ce qu'ils pensent de cette initiative, ensuite pour qu'ils nous suggèrent des idées sur la façon d'exploiter d'autres documents pouvant intéresser les Anciens.

Nous aimerions que ceux qui le peuvent nous fassent parvenir des documents photographiques ou autres concernant les anciens services des régions en France, d'Outre-Mer, de l'Etranger ou de missions particulières.

Pour la commodité de leur reproduction, les documents devront être en noir et blanc et de format 6 x 10 cm environ pour les photos. Ils peuvent être accompagnés de titres ou de légendes courtes.

Pour cette première série, chaque photo est numérotée sans légende. Dans le prochain numéro de "Contact", nous publierons les noms de nos figurants pour aider ceux qui ne les auraient pas reconnus.

**C'est un "AVIS DE RECHERCHES"**



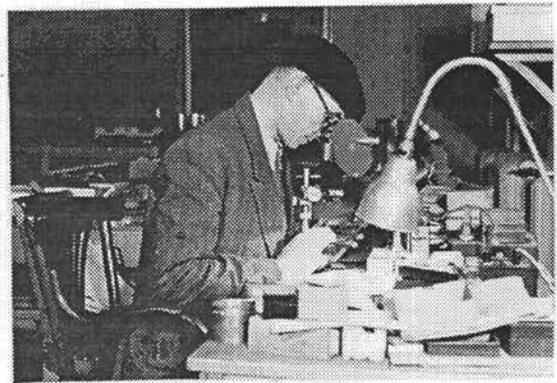
1



5



2



6



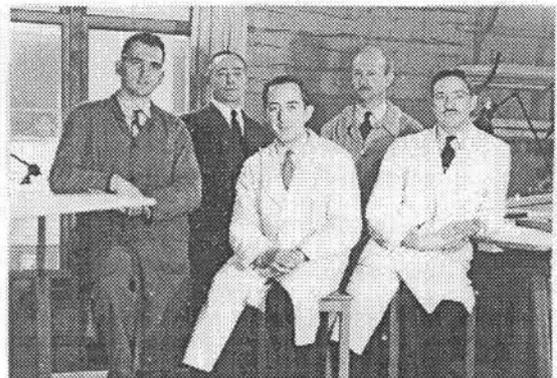
3



7



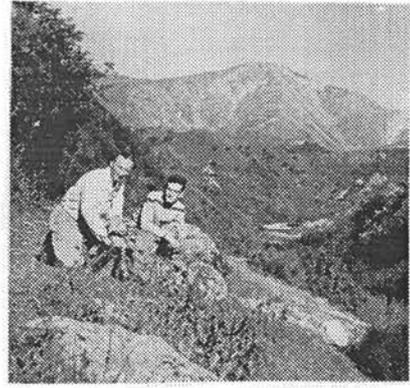
4



8



9



12



10



13



11



14



15



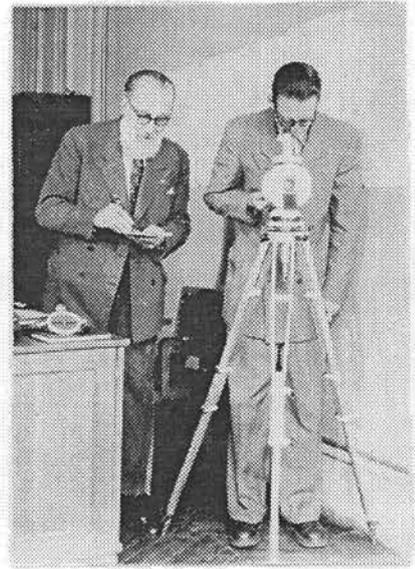
16



17



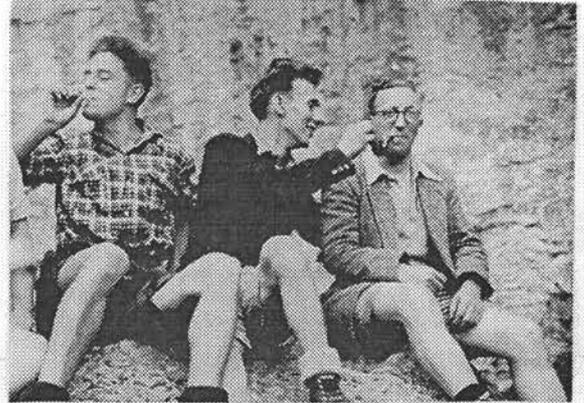
18



22



19



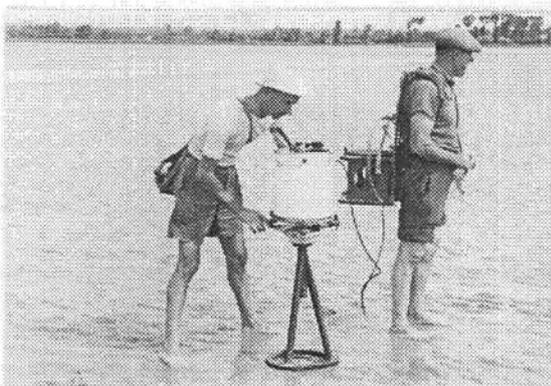
23



20



24



21



25

## COURRIER DES LECTEURS

### un réseau de conseillers bénévoles à la disposition des entreprises

Notre ami Jean Claude LIMASSET nous a adressé une petite documentation sur l'EGEE : Entente des générations pour l'Emploi et l'Entreprise.

Cette association loi de 1901, créée en 1979 est destinée à mettre en relation les compétences et l'expérience des cadres expérimentés, en préretraite ou en retraite, avec les demandes d'aides ou de conseils des PMI, PME et Entreprises artisanales, en cours de création, de développement ou en difficulté.

Le réseau EGEE couvre toute la France et une partie de l'Europe.

Jean Claude LIMASSET a demandé à l'U.F.G. de préciser sa position sur l'EGEE et nous suggère de lui donner nos idées étant entendu que les camarades de l'Ouest préretraités et retraités estiment que c'est pour eux une façon de collaborer à la création d'emplois, tout en reconnaissant que cela peut poser des problèmes avec les actifs.

C'est une bonne question pour la tribune de nos lecteurs. Nous attendons vos réponses et nous vous communiquons ci-après les remarques de Jean Claude LIMASSET et des extraits de la plaquette de l'EGEE.

OBJET : EGEE (Entente des générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

En préliminaire, quelques remarques méritent d'être juxtaposées :

- Dans les Régions, les responsables de toutes origines (élus, administrations, chambres de commerce) font des efforts pour créer des PME-PMI.

- L'E.G.E.E. a été créée dans ce cadre. Cette association loi de 1901, met en relation des conseillers bénévoles (préretraités ou retraités) avec des P.M.E.-P.M.I. en difficulté ou en création qui n'ont pas les moyens financiers de s'adresser à des professionnels. Son objectif final est la création d'emplois.

- Certaines de ces P.M.E.-P.M.I. ont des problèmes de fondations, d'eau, de matériaux naturels.

- Beaucoup de rapports géologiques (inventaires de ressources en eau, inventaires de substances utiles, cartes diverses) ont été mal valorisés faute de crédits, les possibilités qu'ils ouvrent, dorment dans des placards.

- La consultation des données sur le sous-sol des banques régionales du B.R.G.M. est gratuite. Par contre les synthèses géologiques, les consultations assistées sont payantes. Cela éloigne beaucoup de consultants qui savent ce qu'ils vont payer mais pas ce qu'ils vont obtenir comme renseignements... !

- Des géologues préretraités souhaiteraient, bénévolement, participer à des créations d'emplois en utilisant leurs connaissances professionnelles. Le cadre de l'E.G.E.E. ou d'organismes similaires leur conviendrait.

Fédération nationale EGEE (Association loi 1901) et Gestion EGEE France  
142, rue du Bac, 75007 Paris - Tél. : (1) 45.49.18.70 - Télécopie : 45.44.63.03

Le mouvement EGEE — Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise — a été créé en 1979.

Son but est mettre en relation les compétences et l'expérience de cadres expérimentés, en prétraite ou en retraite, avec les demandes d'aide et de conseil de P.M.I., P.M.E. et ENTREPRISES ARTISANALES en cours de création, de développement ou en difficulté qui n'ont pas les moyens financiers de s'adresser à des conseillers professionnels ou dont les problèmes trop ponctuels ne sauraient retenir l'attention de ces derniers.

Son action est reconnue et soutenue par les pouvoirs publics. Des organismes à vocation économique, publics et privés, n'hésitent pas à recourir à ses conseils.

Le réseau EGEE couvre toute la France et maintenant une partie de l'Europe.

Par son organisation et son mode d'intervention, il constitue une expérience originale.

## ORGANISATION DU MOUVEMENT EGEE

Le Mouvement EGEE repose sur 2 associations juridiquement indépendantes ; la Fédération EGEE et Gestion EGEE France. Le comité de concertation, réunissant les bureaux de ces 2 associations, est l'organe exécutif du mouvement.

## MOUVEMENT EGEE 2200 CONSEILLERS

### COMITÉ DE CONCERTATION RÉUNION MENSUELLE DES DEUX ASSOCIATIONS

#### FÉDÉRATION EGEE

#### GESTION EGEE FRANCE

#### Bureau de la Fédération EGEE

- *Président* : Claude Favre Epstein
- *Vice-Présidents* : Roger Ehrhart, Pierre Prunet, Bernard Aubertin.
- *Treasorier* : Claude Lannvain.
- *Secrétaire* : Roger Rey.

#### Membres du Conseil d'Administration.

Les délégués régionaux habilités.

#### Rôle :

- promouvoir le développement du Mouvement EGEE,
- assurer sa représentation au niveau national,
- veiller au respect de la déontologie et des règles de fonctionnement.

— affirmer la liberté, l'indépendance et la neutralité des Conseillers EGEE dans leur bénévolat économique.

#### Bureau de Gestion EGEE France

- *Président* : CDC ; Pierre Saragoussi.
- *Vice-Président* : CEPME ; Guy Bourrette.
- *Vice-Pi Secrétaire* : ANCE ; Roger Daadian.
- *Directeur Délégué* : Antoine Queffelec.

#### Membres du Conseil d'Administration

- Ministère de l'Industrie.
- Ministère de l'Artisanat.
- Fédération EGEE.

#### Rôle :

- Gérer, avec pleine responsabilité, les ressources et les moyens de toute nature affectés aux activités d'EGEE par l'Etat, les collectivités locales et les organismes socio-économiques.

Les cadres prétraités et retraités constituant le mouvement EGEE n'appartiennent pas à ces associations. En effet, ils ne sont juridiquement conseillers que pendant la durée de leur mission. Celle-ci est fixée par le Délégué Régional qui définit l'objet de l'intervention au cours de laquelle le conseiller s'engage à respecter la charte d'éthique et de déontologie du Mouvement.

## LES INTERVENTIONS

Les journées d'intervention des conseillers EGEE sont passées de 47 250 en 1986 à 52 639 en 87 (11 %).

Les missions confiées au réseau sont extrêmement diverses ; on peut toutefois les regrouper en quatre grandes catégories

### A. Interventions demandées directement par les PME/PMI.

Elles représentent globalement le quart des interventions de 1987.

Les principaux problèmes posés concernent :

- le domaine financier,
- la recherche de nouveaux débouchés,
- l'aide à la diversification,
- la mise au point de nouveaux produits,
- l'exportation,
- la technique de fabrication.

### B. Aide et conseil aux créateurs d'entreprise

Agissant en amont des organismes spécialisés (ANCE, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, comités d'expansion, boutiques de gestion, etc.), les conseillers aident le créateur dans la phase de formalisation de son projet. Souvent, de nombreuses rencontres sont nécessaires pour aboutir à un projet viable économiquement.

En 1987, 238 conseillers EGEE ont participé à 19 opérations ODACE et aidé à la création réelle de 1991 emplois. A la demande du ministère de l'Industrie, de nombreux conseillers EGEE ont participé activement à la mise en place de 600 points CHANCES. En 1988, plus de 200 d'entre eux apporteront leurs concours à ces dispositifs d'accueil de créateurs.

### C. Missions à caractère régional :

Les interventions sont demandées par :

- **Les Conseils régionaux.** Par exemple : que sont devenus le Créateur d'Entreprise avant bénéficiaire de la Prime Régionale ; la création d'entreprises (P.R.C.E.) ; Près de 60 % des entreprises 5 ans après avaient une activité économique bénéficiaire et avaient créé de nombreux emplois.

- **Les Conseils généraux** au travers des comités d'expansion économique ;  
— Par exemple : une opération de reconversion d'entreprises

- **Les Chambres de Commerce et d'Industrie (C.C.I.)** : Accueil de nouveaux entrepreneurs, parrainage de nouveaux entrepreneurs, etc.

- **Les Chambres de métiers (C.M.)** : actions d'enquêtes et de sensibilisation de leurs artisans dans différents domaines : Transmissions/reprises, etc.

- **De très nombreuses associations** (Comités locaux de Comités de Bassin d'emploi, Boutiques de Gestion, Clubs de Créateurs, Missions locales pour l'emploi, Plateformes initiatives, etc.) : différentes actions socio-économiques.

### D. Missions à caractère national

Outre les actions menées directement avec les représentants des ministères en région (DRIR ; DRCA ; DDTE, etc.), certaines opérations sont lancées au niveau national par les organismes suivants :

- **Datar** : Conventions avec le Comité de Liaison des Comités de Bassin d'emploi (CLCBE) et 11 Comités locaux.

- **Artisanat** : Missions sectorielles (boulangerie, maroquinerie) de diversification et de formation.

- **Industrie** : Collaboration étroite pour l'opération CHANCES. Aide aux formations actions des PMI. Avec l'API-PME détection et soutien aux PME exportatrices.

- **Emploi** : Assistance conseil, de caractère pédagogique, aux chômeurs créateurs.

- **Jeunesse et Sport** : Participation active au DEFI-JEUNES 87.

- **Différentes fondations** :

(Fondation pour entreprendre. Fondation pour la France active. Fondation MYRIS) : développement de leurs actions.

Opérations	Nombre de Conseillers	Nombre de dossiers ouverts et suivis	Nombre de créations déjà réalisées	Emplois créés-concernés
Als-Cerman	11	66	134	30
Bassin de la Sambre	4	36	45	110
Creusot-Moncau	13	45	71	159
Dronne	5	121	301	438
Dordogne	10	79	120	204
Bas. Hovall Leman	17	148	315	700
Meuse	10	36	30	144
Vien	9	25	70	125
Chalon-sur-Saône (D.E.)	9	30	58	116
Belgique	5	70	108	204
Poitou	10	90	165	300
Rems-Rodon	21	170	175	420
Grandloire	4	150	118	204
Haut-Doubs	10	36	53	144
Var (Toulon-La Seyne)	35	205	103	213
Hauts-de-Saône (action chômeurs Français)	9	57	48	85
Bretagne-St-Pol	10	65	45	70
Hauts-Saône	10	147	14	24
St-Thau	10	26	4	9
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>238</b>	<b>1330</b>	<b>1991</b>	<b>3 890</b>

AMICALE DES ANCIENS DU B. R. G. M.

(Association régie par la Loi 1901)

Orléans, le 11 avril 1989

Madame G. BUCHSTEIN  
BRGM  
DCG/ADF

AMICALE DES ANCIENS  
du BRGM

Orléans, le 20 mars 1989

Messieurs,

Depuis 1983 je paye ma cotisation à l'Amicale des Anciens relativement régulièrement. Tout aussi régulièrement je reçois

L'Annuaire  
Contact  
Les différentes invitations

Toutefois, je voudrais faire remarquer aux dirigeants de cette Amicale que je ne vois pas pourquoi je paierais à mon niveau 100,00 FF annuel alors que les actifs non cotisants bénéficient des mêmes avantages que moi, à savoir :

même prix aux excursions,  
même prix aux invitations (Sainte Barbe, et autres)

Je me fais le porte parole de quelques personnes de l'Amicale qui pensent tout haut mais n'osent pas l'écrire.

L'Amicale, c'était pour moi l'occasion de se retrouver. Il n'en est rien, la hiérarchie reste la hiérarchie "dans cette grande famille" qu'était le BRGM (je dis bien qu'était .....) de plus quand on est une personne seule (simple secrétaire qui plus est) la différence est encore plus grande.

Je vous informe donc qu'à compter du 01/01/1990 je me retirerai de l'Amicale DES ANCIENS .....

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Madame Claufrice BUCHSTEIN

Chère Madame,

Votre lettre du 20 mars dernier a bien évidemment retenu toute mon attention et je regrette très vivement la décision que vous avez prise pour l'année prochaine.

Je réponds volontiers aux remarques que vous exposez en vous remerciant de la franchise qui vous honore.

En ce qui concerne les excursions et manifestations si l'Amicale autorise et encourage les invitations aux amis et actifs non cotisants, c'est d'abord par esprit d'ouverture et ensuite pour les raisons suivantes : vous connaissez l'adage "plus on est de fous, plus on rit" et ensuite plus on est nombreux, plus il permet d'obtenir des prix. Ces prix, souvent avantageux, sont négociés par les responsables de ces réunions en fonction du nombre des assistants. Il est vrai que nous aurions dû penser à offrir un tarif préférentiel à nos cotisants... et c'est maintenant chose faite !

Votre deuxième remarque, la plus importante, concerne la vie même de notre Association et préoccupe notre Conseil d'Administration, le Bureau et tous les responsables qui ont à cœur de dynamiser notre Amicale. Je rappelle souvent dans mes adresses la chaude ambiance et la remarquable convivialité qui baignaient nos bonnes réunions de la famille BRGM d'antan... hélas les temps ont changé mais comment réagir. Certes il est dommage de constater avec vous que l'homogénéisation de nos foyers (c'est beaucoup dire !) dans nos manifestations est loin d'être assurée et que dire de nos tables à organiser. Allez donc imposer des plans de table et vous ferez l'unanimité contre vous. Vous savez également que des groupes d'amis, constitués à l'avance réclament chacun des tables et il paraît difficile de leur refuser. Par ailleurs, il est bien naturel de recevoir les dirigeants du BRGM ou d'autres organismes qui aident directement ou indirectement notre Association.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je compte publier nos lettres dans Contact pour demander à nos amis des idées et des suggestions.

Je ne veux pas terminer, Chère Madame, sans vous demander de repenser votre décision compte tenu des éléments que je vous ai donnés, éléments dont je serais heureux de discuter avec vous de vive voix à votre initiative.

A bientôt donc avec mes sentiments bien amicaux.

Le Président

Secr. Social - Avenue de Concorde - ORLÉANS (LA SOURCE (Icône)) - BP 6303  
45050 Orléans Cedex (France) - Tél. 39 54 04 34

Télex : B R G M A 780258 F

## ANNUAIRE 1987-1988

Comme nous pouvions le craindre au moment de sa réalisation, le dernier Annuaire 1987-1988 comporte un certain nombre d'anomalies dues à des causes diverses que nous ne maîtrisons pas toujours et malgré les précautions prises.

Un complément correctif a été établi et mis à jour au 31 mars 1989. Il se trouve sur la dernière page de ce bulletin "Contact n° 10" et a été conçu pour être introduit dans l'annuaire.

Le mode pratique pour l'insertion de ce document se trouve au bas de la page. Il convient d'en suivre les instructions.

L'Amicale vous prie de l'excuser de ces omissions.

### COTISATIONS

Avec le bulletin "CONTACT N° 9" de décembre 1988, nous avons inséré dans l'enveloppe, une fiche de situation des règlements de cotisation individuelle à chacun de nos adhérents, pour les années 1986 et 1987.

Ce processus d'information nous a permis de constater, qu'en effet comme nous le pensions il y avait nécessité de tenir nos adhérents au courant de leur situation.

Les reliquats des versements non réglés pour 1986 et 1987 nous ont pratiquement été adressés ainsi que la majeure partie des cotisations en cours pour l'année 1988. Bon nombre, ont profité de l'occasion pour nous faire parvenir leur cotisation 1989, laquelle rappelons le, couvre l'année du calendrier (non plus d'octobre à octobre comme auparavant).

Donc un grand merci à tous ceux qui ont répondu, d'ailleurs très rapidement, à notre rappel et appel à cotisation.

Notre intention est de procéder chaque année, après l'assemblée générale annuelle et avant la fin de l'année, au renouvellement de cette formule, laquelle facilite la connaissance de l'état de règlement de chacun.

### NECROLOGIE

Nous avons appris le récent décès de Madame DESOIGNIES, épouse de notre ami Jean DESOIGNIES.

L'Amicale lui présente ses très vives et sincères condoléances.

### **Informations nécrologiques**

Nous sommes parfois mal informés du décès d'un de nos adhérents ou d'un conjoint, soit que l'information ne parvienne pas directement au siège de l'Amicale ou soit qu'elle n'arrive que très tardivement.

Nous recommandons, dans la mesure où les personnes concernées le désirent, de nous faire parvenir un faire-part, soit écrit, soit téléphonique, afin que l'Amicale puisse faire parvenir son témoignage de sympathie et de douleur et informer les Anciens du BRGM.

# RAID - LOIRE BRGM

## BULLETIN D'INSCRIPTION



L'Entreprise: .....

Adresse: .....

Personne à contacter: ..... Tél.: .....

*s'inscrit à la course inter-entreprises en canoë sur la Loire RAID - LOIRE BRGM des 16-17 septembre 1989.*

- joint un chèque de 5 000 F établi à l'ordre de RAID-LOIRE BRGM.
- demande l'envoi d'une facture.

Signature et cachet :

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- RAID-LOIRE BRGM est une course inter-entreprises, chaque firme participante engage un canoë biplace (C2) dans la compétition.
- Les canoës utilisés doivent être de type "rivière".
- Chaque entreprise concurrente a droit à un canoë de rechange.
- Chaque canoë portera le logo ou le nom de l'entreprise engagée.
- Le canoë de chaque entreprise est mené par 3 équipages de 2 personnes (2 équipages masculins et 1 mixte).
- Chaque équipage comprend obligatoirement un membre de l'entreprise et court 2 étapes.
- L'épreuve se déroule en 6 étapes enchaînées :
  - DECIZE - NEVERS (33 km)
  - NEVERS - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE (34 km)
  - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE - COSNE-SUR-LOIRE (32 km)
  - COSNE-SUR-LOIRE - GIEN (40 km)
  - GIEN - CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE (43 km)
  - CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE - ORLÉANS (28 km)
- Chaque étape, sauf la dernière, se décompose en :
  - une partie "neutralisée" : la distance doit être parcourue en un temps imposé ;
  - une partie "course", chronométrée, dont le départ est donné à l'échéance du temps imposé pour la partie neutralisée.
- Le classement final est établi à partir des cumuls des temps de course.
- Si un concurrent dépasse le temps imposé pour la partie neutralisée, son retard s'ajoute automatiquement au temps de course.
- Les parties d'étapes chronométrées sont les suivantes :
  - 1<sup>re</sup> étape : IMPHY - NEVERS.
  - 2<sup>e</sup> étape : FOURCHAMBAULT - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE.
  - 3<sup>e</sup> étape : POUILLY - COSNE-SUR-LOIRE.
  - 4<sup>e</sup> étape : BONNY-SUR-LOIRE - GIEN.
  - 5<sup>e</sup> étape : SULLY-SUR-LOIRE - CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE.
  - 6<sup>e</sup> étape : l'étape entière CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE - ORLÉANS.
- Les canoës, l'entraînement et la logistique des équipages sont pris en charge par les entreprises.
- Chaque site d'étape mettra un buffet sandwiches/boissons à la disposition des équipages.
- Un dispositif de sécurité - assistance totale est mis en place, notamment sur bateau-suiveur des sapeurs-pompiers.
- Les frais d'inscription sont fixés à 5 000 F.

MOUSSU Robert                    Domaine de Port d'Alon  
83270 ST CYR SUR MER

PALOC Henri                        94 rue de la Pépinière F  
34000 MONTPELLIER

PARFENOFF Alexandre & Louise    Quartier Grottes  
LE PLATEAU  
83920 LA MOTTE

WACRENIER Philippe                97 rue de la Grisonnière  
45560 SAINT DENIS EN VAL

3) NOMS D'ADHERENTS (Omissions et nouvelles adhésions)

CAILLOUX Roger                    26 rue Jean Jaures  
41300 SALBRIS  
Tél. 54 97 02 88

CAVAUD Henri                      Les Abelins  
17350 SAINT SAVINIEN  
Tél. 46 90 21 96

KLEIBER Joseph                    42 d rue du Général de Gaulle  
67200 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 88 56 18 62

MAUD'HUY                          74 rue Velpeau  
92160 ANTONY

SANGNIER Paul +

SONNENDRUCKER Pierre P.          1803.1250 Quayside Drive  
NEW WESTMINSTER B.C. V3M 6E2  
CANADA  
Tél. (604) 521 4195

TASSON Pierre                      115 avenue du Maine  
75014 PARIS

4) ERREURS DE TRANSCRIPTION DANS LES NOMS

- Lire : AOUIZERET Hélène au lieu de AQUIZERET H.
- Lire : DELION Jean            au lieu de ELION J.
- Lire : DUPUY Renée            au lieu de DUDUY R.

2) ADRESSES - CHANGEMENTS D'ADRESSES,

ADRESSES ERRONEES OU INCOMPLETES

BODELLE Jacques                    6308 FRIENDSHIP COURT  
BETHESAH 20817  
USA  
Tél. 30 14 93 96 18

BOLELLI Edmond                    6 rue Saint Martin  
35700 RENNES  
Tél. 99 30 09 96

CLUSEAU Robert                    Les Badinières  
19 rue Greffier  
45100 ORLEANS  
Tél. 38 66 19 37

DUPRE Jacques                      13 rue Chalotière  
45590 SAINT CYR EN VAL  
Tél. 38 63 19 55

EIJKELBOOM Léonore                Nic Maesstraat 108  
1071 RG AMSTERDAM  
HOLLANDE  
Tél. 20 64 26 19

FREY Lucien                         5 rue Beatus Rhenanus  
67600 SELESTAT

GORICHON André                    8 rue des Pinsons  
EGUISHEIM  
68420 HERRLISHEIM  
Tél. 89 24 08 42

HUYET Guillemette et René        LE DUBARRY MONTAUT D'ASTARAC  
BP. 37  
32300 MIRANDE  
Tél. 62 07 08 00

LAMBIN Ginette                    155 rue Pegas  
Marigny les Usages  
45760 BOIGNY SUR BIONNE

LAVIGNE André Henri                LE PORTINGO  
31440 SAINT BEAT  
Tél. 61 54 23 16

LEHINGUE Jacques                   Résidence Le Cyrano  
18 C rue Docteur Jean ARLAUD  
31500 TOULOUSE

LEMAIRE Bernard                    Chemin des Olivettes  
St Jean de Cuculles  
34270 ST MATHIEU DE TREVIER  
Tél. 67 55 31 35



PRATIQUE POUR L'INSERTION  
DE LA FEUILLE (ci-dessus)  
DANS L'ANNUAIRE 1987-1988

- Découper la feuille suivant le pointillé .....
- Avant insertion, profiter de barrer les parties erronées de l'Annuaire. Ainsi vous serez informé au moment de la consultation s'il existe un correctif. Placer aussi à l'endroit de la position alphabétique les noms des adhérents (3)

1) NUMEROS DE TELEPHONE : NUMEROS ERRORES OU MODIFIES

NOM DE L'ADHERENT	N° DE TELEPHONE DE L'ANNUAIRE	NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE
AGARD Jules	13 33 39 16	43 33 39 16
AOUIZERET Hélène		46 31 61 64
AUBERT Guy	15 51 48 01	45 51 48 01
BEAUMONT Claude	17 50 00 68	47 50 00 68
BEDOURET Daniel	17 63 73 93	47 63 73 93
BELLEGARDE Roger	56 91 18 72	56 89 18 72
BERTHOUMIEUX Guy	38 63 35 76	63 71 75 73
BOISSON Pierre	15 35 82 51	45 35 82 51
BOLELLI Edmond	17 41 28 86	47 41 28 86
BOSQUET Daniel	38 65 25 75	38 76 25 75
BOURRELIER Paul	16 33 46 88	46 33 46 88
BOUTEILLER Bernard	17 39 70 63	47 39 70 63
CASTANY Gilbert	17 02 49 45	47 02 49 45
COLLIEN Madeleine et Marcel	38 65 21 02	38 76 21 02
CORNET Marie et Gustave	38 63 21 51	38 64 20 38
CUPER Jean	16 42 41 82	46 42 41 82
DELANGÉ Philippe	15 67 46 76	45 67 46 76
DUDAN René	17 23 51 33	47 23 51 33
EQUIOS Pierre	13 27 15 59	43 27 15 59
GENESTIE Paul	17 24 34 17	43 24 34 17
GUILLAUME Marcel	13 06 50 78	43 06 50 78
HANSEN Claude		38 66 12 65
HARTMANN Michèle	16 72 33 29	46 72 33 29
LALOUX Pierre	15 35 16 62	45 35 16 62
LESPINE Jean	18 28 70 87	48 28 70 87
LESUISSE Jean	16 44 71 36	46 44 71 38
LOUGNON Jean	16 61 13 21	46 61 13 21
MARQUET Georges	12 01 71 63	92 66 01 98
MARUEJOL Pierre	16 26 44 42	46 26 44 42
MELOUX Jean	38 63 27 34	97 55 03 89
MOTTEAU Huguette	13 77 68 19	43 77 68 19
NEAU Guy	38 63 23 72	38 63 15 20
NOESMOEN André	13 24 52 07	43 24 52 07
PHAN KIEU DUONG	17 02 77 77	47 02 77 77
PIERLOT Eliane	13 52 06 15	43 52 06 15
RANOUX Jacques	17 02 42 61	47 02 42 61
RICHARD Michel	13 25 15 09	43 25 15 09
ROMANTEAU Daniel	16 66 88 53	46 66 88 53
ROUTHIER Pierre	15 88 82 33	45 88 82 33
ROUYEYROL Pierre		58 72 81 11
SABATIER Thérèse	17 57 93 64	45 57 93 64
SAKOWITSH Wladimir	18 78 62 14	48 78 62 14
SCHAEFFER Yvon	38 65 22 96	38 76 22 96
STANUDIN Boris	16 21 18 81	48 21 18 81
TARQUINJ Françoise	15 67 62 29	45 67 62 29
WEBER Christian	38 65 22 88	38 76 22 88

Surface à coller sur le dos de la couverture



- Plier la feuille suivant l'axe central \_\_\_ . \_\_\_ en rabattant la page B sur la page C
- Enduire le recto (A) de la feuille de colle sur la bande réservée à cet effet
- Insérer la feuille à la dernière page de l'Annuaire sur le dos de la couverture, bande de collage contre l'agrafage
- Nous rappelons que dans l'Annuaire, une fiche détachable est à la disposition de nos adhérents pour toute modification.